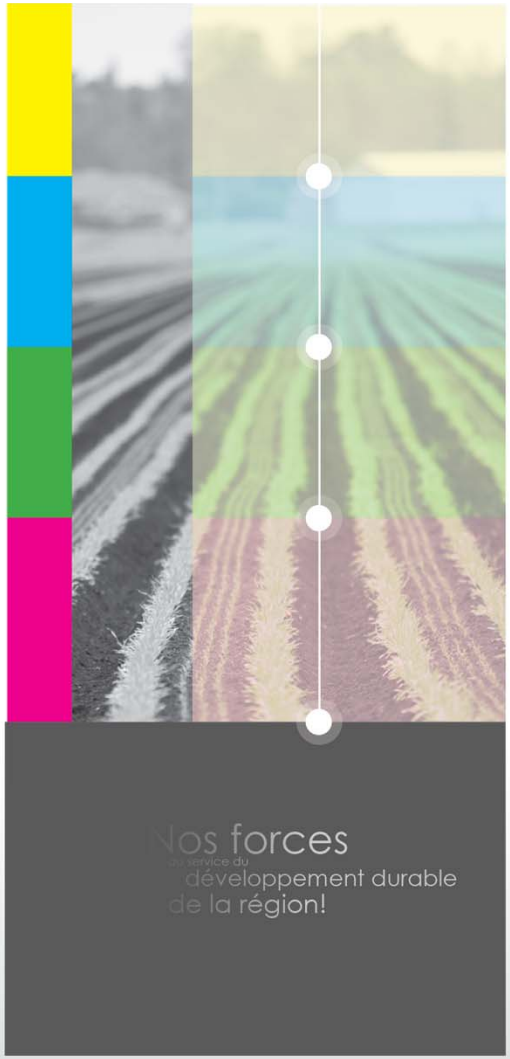

Conférence régionale des élus de la
Montérégie Est

Une approche d'intervention intégrée!

De la concertation au développement

Réseau québécois en développement social
13 novembre 2013

Montérégie Est
Plan quinquennal de développement durable
PQDD 2013|2018

Le contenu de la présentation

L'évolution de l'approche d'intervention intégrée à la CRÉ

- Les enjeux liés à la région et au territoire
- La structure organisationnelle et de concertation
- L'approche de développement régional
- Le plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Nos forces
au service du
développement durable
de la région!

Les enjeux liés à la région et au territoire

La région de la Montérégie

CRÉ de la Montérégie Est

CRÉ de l'agglomération de Longueuil

CRÉ de la Vallée-du-Haut-St-Laurent

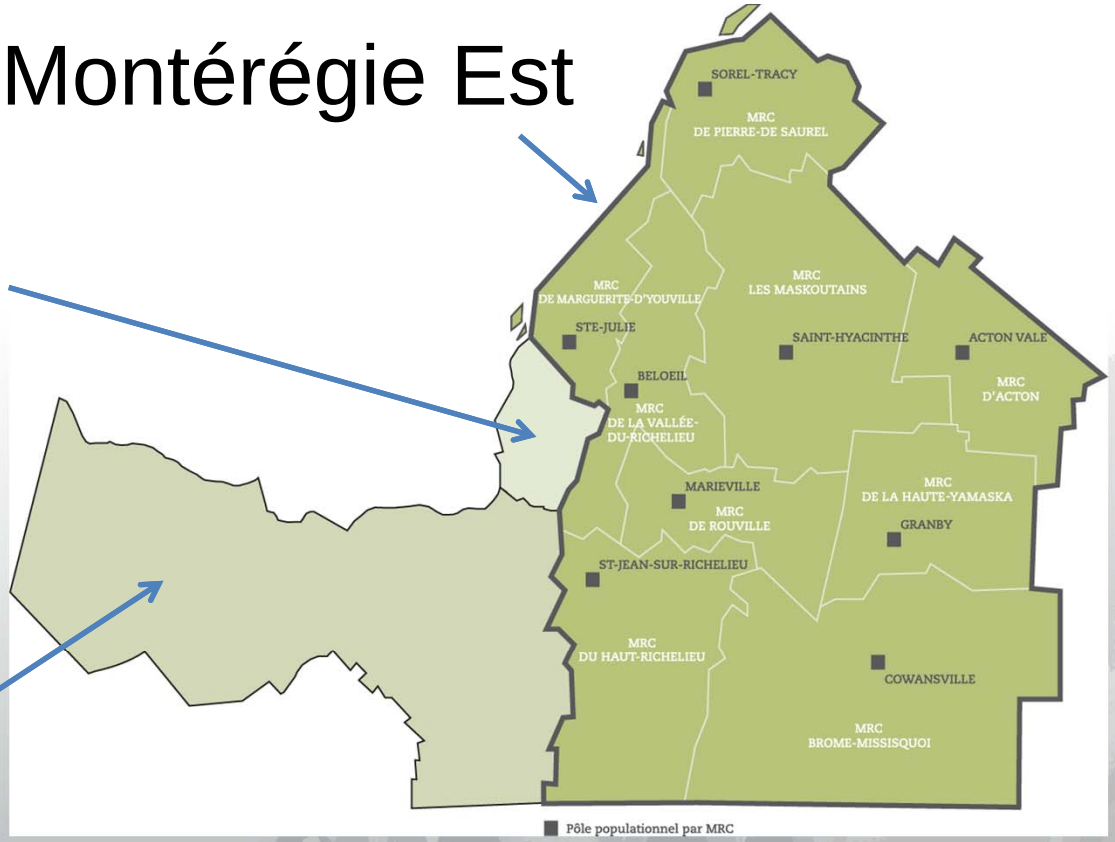

Nos forces au service du développement durable de la région!

Les enjeux liés à la région et au territoire

La Montérégie dans le Montréal métropolitain

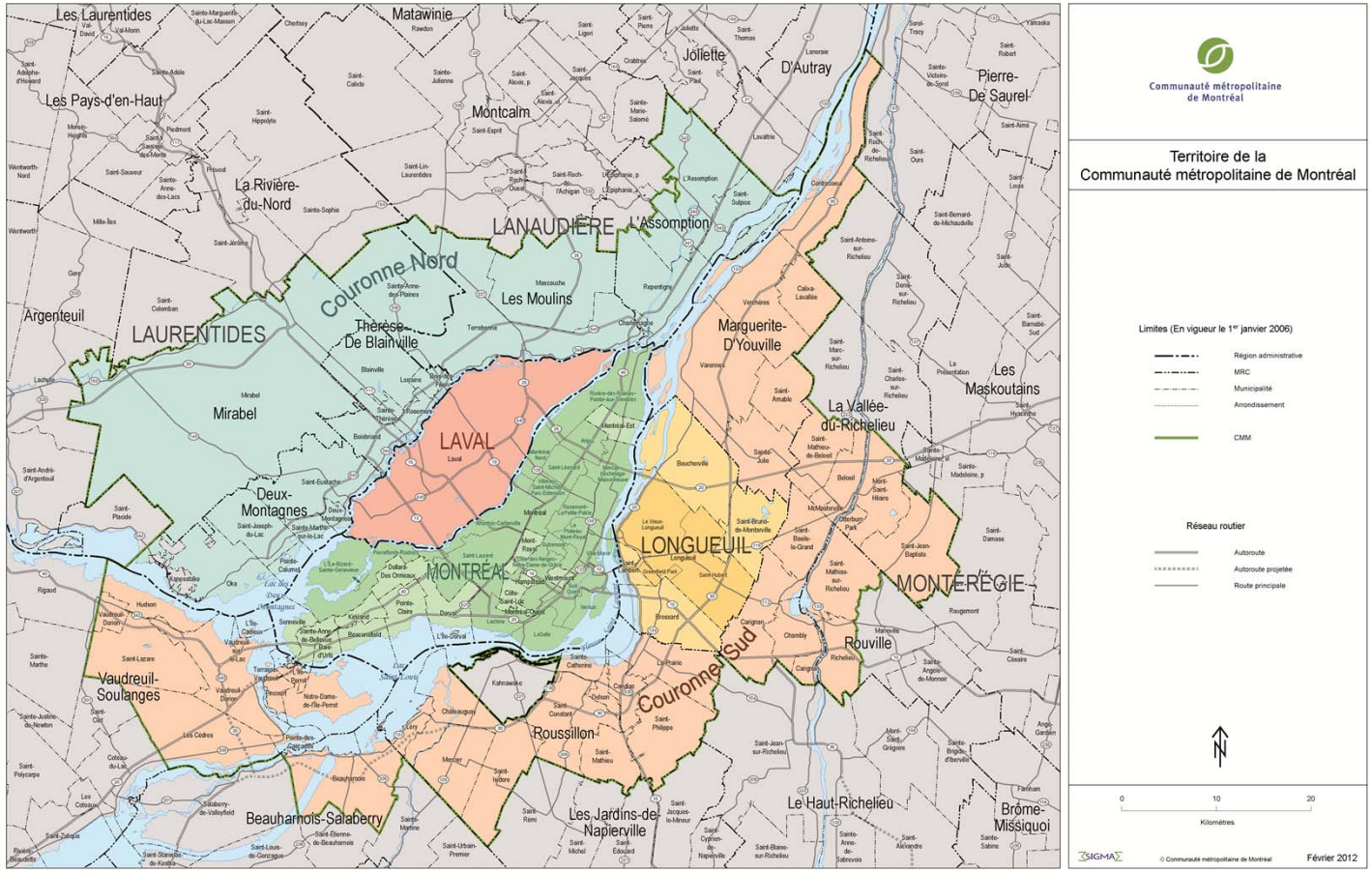

Nos forces au service du développement durable de la région!

Les enjeux liés à la région et au territoire

Le territoire de la Montérégie Est

Est composé de 107 municipalités :

- 81 municipalités (moins de 5 000 de population) 22 % (136 382 personnes)
- 21 villes (entre 5 000 et 30 000 de population) 32 % (205 536 personnes)
- 5 villes (plus de 30 000 de population) 46 % (290 497 personnes)
- 3e territoire en importance au Québec après celles de Montréal et de la Capitale-Nationale (en population)
- Population totale de 632 415 (2011)*

*Statistique Canada

La structure organisationnelle et de concertation

La gouvernance avant les élections municipales 2013

	CE			CA	
	Femmes	**Hommes**		**Femmes**	**Hommes**
Personnes élues o Population de 5 000 et plus et préfets	1	9		6	30
Membres de la société civile* o Coprésidence non élue des CRC + concertations régionales ciblées (FJME, CRPMT, ME, RCSM, UPA, CREME)	2	1		7	8
Taux de représentation	23 %	77 %		25 %	75 %

* Deux sièges vacants au conseil d'administration.

À cette composition, s'ajoutent 12 membres de la députation de la Montérégie Est (3 F et 9 H).

La structure organisationnelle et de concertation

La concertation régionale

Visant l'atteinte d'un équilibre entre les sphères de l'action et de la réflexion, la composition des 11 comités régionaux de concertation est basée sur la convergence de leadership en termes d'action, d'influence, de connaissances et d'instrumentation. En d'autres mots, il s'agit de concerter dans une perspective de mobilisation les organismes terrain, les élus, les personnes expertes et les agentes et agents de développement.

- Condition féminine et égalité (2006)
- Ressources naturelles et territoire (2008)
- Personnes aînées (2008)
- Économie sociale (2010)
- Lutte contre la pauvreté (2012)
- Réussite éducative (2012)
- Loisir (2012)
- Saines habitudes de vie (2012)
- Immigration (2013)
- Culture (à venir début 2014)
- Tourisme (à venir)

La structure organisationnelle et de concertation

Les rôles reconnus et attendus de la CRÉ

- Renforcement des synergies et des capacités collectives des acteurs de la région en appuyant la concertation régionale et le partenariat;
- Convergence des actions tout en misant sur la complémentarité entre les territoires et les autres instances décisionnelles;
- Mobilisation et accompagnement des personnes dirigeantes et des leaders socioéconomiques dans le développement de divers projets;
- Rôles d'interface, de leader, d'agent politique, d'agent de communication, de partenaire financier, d'analyste et de catalyseur.

La structure organisationnelle et de concertation

Les outils de développement

Plan quinquennal de développement

- Définition des objectifs généraux et particuliers de développement de la région
- Perspective de développement durable

Comités régionaux de concertation (CRC)

- Sous l'égide du conseil d'administration
- Comité consultatif de la CRÉ et de ministères
- Comité de suivi d'entente

Ententes spécifiques

- Mise en œuvre de priorités régionales
- Développement d'expertises
- Réalisation de plans d'action des CRC

Leviers de développement territorial au plan financier

- Fonds de développement régional (FDR)
- Fonds dédiés issus des divers programmes gouvernementaux

Notre approche de développement régional

La charte en développement durable

Un leitmotiv qui transcende l'ensemble de nos actions!

Les principes

1. Les femmes et les hommes au cœur de nos actions.
2. L'environnement est un facteur de la prise de décision.
3. Le développement économique ne doit pas se faire aux dépens de l'environnement et de l'intérêt collectif.
4. Le développement durable est de responsabilité individuelle, professionnelle, corporative et institutionnelle.

Notre approche de développement régional

La charte en développement durable

Un leitmotiv qui transcende l'ensemble de nos actions!

Les principes

5. Le partage de connaissances et l'acquisition de nouvelles attitudes pour nous permettre de nous adapter et de saisir les opportunités.

6. La protection de l'environnement peut être source d'opportunités. Cela nécessite toutefois une approche de concertation.

7. La Montérégie Est et ses partenaires reconnaissent l'importance d'appliquer les notions de « prévention » et « précaution ».

Notre approche de développement régional

Les apprentissages du PQDD 2006-2011

- Financement
- Effet levier
- Concertation et gouvernance
- Territorialité
- Volonté politique
- Mobilisation et vision d'intervention
- Sélection, suivi et évaluation des projets
- Positionnement du palier régional
- Communication

Nos forces au service du développement durable de la région!

Notre approche de développement régional

Les apprentissages PQDD 2006-2011

Financement

- Appel de projets rattaché à aucune démarche de mobilisation = effet structurant souhaité difficile
    - *Effet structurant = être capable de générer d'autres actions et de faire participer un ensemble de partenaires*
- CRÉ : bailleur de fonds perçu sans effet structurant

Effet levier

- Approche intersectorielle et territoriale = intégration des dossiers + maillage financier entre les ententes

Concertation et gouvernance

- Harmonisation des pratiques = règles et procédures
- Meilleure cohérence et adhésion du CA : codes d'éthique et de déontologie

Territorialité

- Réalités urbaines et réalités rurales = moyens différents, mais pas en contradiction
- Contribution au développement harmonieux du territoire

Notre approche de développement régional

Les apprentissages du PQDD 2006-2011

Volonté politique

- Ressources professionnelles dédiées = développement et pas juste de la gestion administrative d'ententes
- Coprésidence des CRC = pour jouer un rôle d'influence politique et faire avancer les dossiers

Mobilisation et vision d'intervention

- Ressources professionnelles dédiées = temps nécessaire pour du développement + arrimage des actions + consensus
- Effet structurant = démarche de mobilisation aussi importante que les actions en découlant

Sélection, suivi et évaluation des projets

- Renforcement des critères d'admissibilité, de sélection et de suivis de projets = indicateurs mesurables + évaluation des retombées des actions

Notre approche de développement régional

Les apprentissages du PQDD 2006-2011

Positionnement du palier régional

- Leadership régional complexe : gouvernement peut être loin des préoccupations des intérêts et des besoins des milieux
- CRÉ : intermédiaire entre les programmes gouvernementaux et les besoins transversaux des milieux = rôle de liaison et de vulgarisation + intégration et maillage des plans d'action et des fonds des ententes

Communication

- Travail de positionnement continuel = outils de communications efficaces
- Appropriation de mandats par les membres du CA
- Condition de réussite essentielle

Intégration

- Défi au quotidien = approche qui commande une volonté et une appropriation, tant de la gouvernance, de la direction générale que des ressources professionnelles

Le plan quinquennal de développement durable 2013-2018

La mise en contexte – Les efforts d'intégration

Les 4 grands capitaux

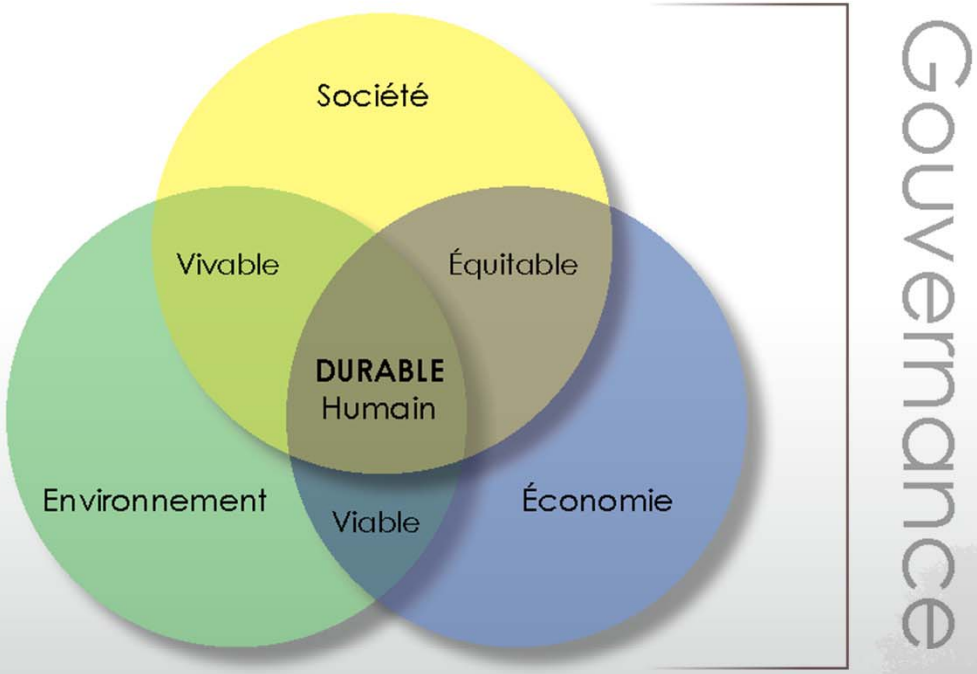

Nos forces au service du développement durable de la région!

La mise en contexte - Des balises gouvernementales

1. Constats et recommandations du Vérificateur général
2. Des directives complémentaires du MAMROT

- Présentation des objectifs de nature stratégique qui permet de cibler les priorités de développement de la région
- Cohérence avec la Stratégie et la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (OVT)
- Processus de consultation transparent et participatif
- Considération des principes OVT et identification des porteurs et des contributeurs gouvernementaux et non gouvernementaux à l'atteinte des objectifs du PQDD
- Approbation du MAMROT
- Adoption par le CA et diffusion publique
- Réalisation d'un bilan effectué en début de processus de renouvellement du PQDD et transmission à la ministre responsable de la région ainsi qu'au président de la CAR

La mise en contexte - Un outil de planification

Le PQDD 2013-2018 se voudra un outil de planification qui priorisera judicieusement les projets structurants de développement régional sur lesquels la ***CRÉ peut faire la différence*** et qui permettra une appréciation qualitative et quantitative des retombées.

Une démarche en huit étapes

Mettre en lumière les problématiques, les atouts et les leviers de développement

1. Mise sur pied d'un comité de suivi et d'un comité stratégique puis embauche d'une firme de consultation pour accompagner la démarche

2. Production d'un bilan des actions du PQDD 2006-2011

3. Réalisation d'un portrait actualisé de la région pour les dimensions sociale, économique et environnementale

4. Consultations auprès d'environ 250 personnes, soit des personnes élues et dirigeantes de la CRÉ de même que des acteurs et partenaires de la région

5. Élaboration d'un diagnostic du développement durable de la région

6. Priorisation et positionnement de la CRÉ face aux enjeux de la région

7. Identification d'un énoncé de vision

8. Formulation des axes et des stratégies de développement

Le plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Le modèle de planification stratégique

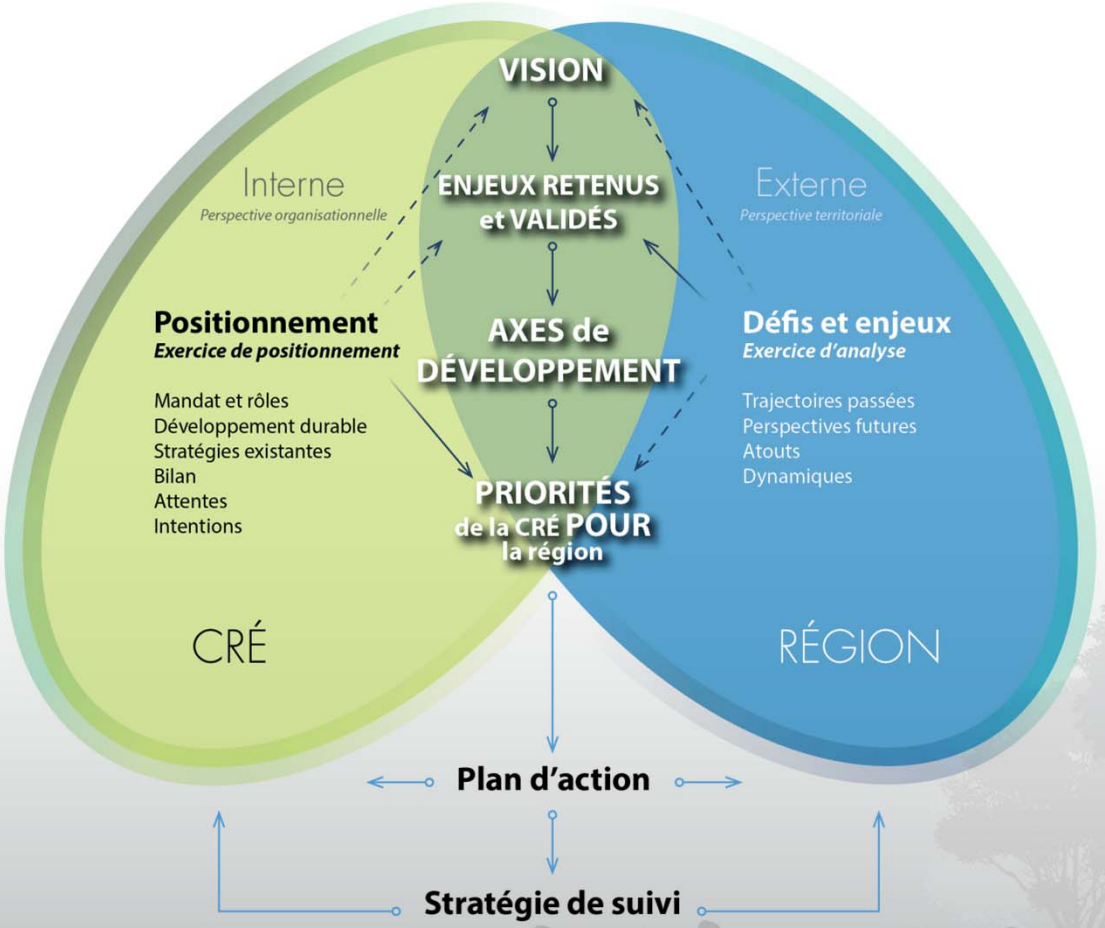

Nos forces au service du développement durable de la région!

La vision de la région

Projection souhaitée du développement régional

« Véritable mosaïque urbaine et rurale, la Montérégie Est est une région dynamique, attractive, ouverte et accueillante. Elle sait tirer avantage de ses éléments naturels, de son territoire agricole et de sa proximité à la grande région métropolitaine. Outre la protection et la mise en valeur de ses importantes richesses patrimoniales, historiques, culturelles et géographiques, la région mise sur sa diversité, ses pôles régionaux et son potentiel humain pour se développer et accroître la qualité de vie de sa population. »

Le plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Les enjeux résultant du diagnostic

La capacité d'intervenir de la CRÉ et la pertinence de son intervention

Enjeux priorisés

- Accès à des services de proximité
- Accès et mise en valeur des activités culturelles, du loisir et du patrimoine historique et culturel
- Adaptation au vieillissement démographique
- Agriculture locale
- Complémentarité urbaine-rurale
- Intégration sociale et professionnelle des populations vulnérables ou exclues
- Lutte contre la pauvreté
- Partage de services et d'infrastructures entre les institutions publiques
- Participation citoyenne et bénévolat
- Positionnement géographique
- Protection et mise en valeur de la biodiversité
- Réussite éducative

Le Plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Les enjeux résultant du diagnostic

La capacité d'intervenir de la CRÉ et la pertinence de son intervention

Enjeux non priorisés

- Accès à la propriété et au logement abordables
- Accès aux milieux naturels
- Adéquation entre la formation de la main-d'œuvre et les emplois disponibles en lien avec la valorisation de la formation professionnelle et technique
- Création et maintien d'emplois et d'entreprises privées et collectives
- Culture entrepreneuriale responsable
- Développement de l'économie verte
- Maillage entre les entreprises et les institutions
- Mobilité durable
- Quantité et qualité de l'eau pour approvisionnement (consommation humaine et industrielle)
- Relève entrepreneuriale

Les quatre axes résultant du diagnostic

Axe A
Assurer un usage optimal du territoire

Axe B
Stimuler les dynamismes régionaux

Axe C
Renforcer le capital humain

Axe D
Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel

Le Plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Les axes et stratégies de développement

Approche d'intervention intégrée de la CRÉ

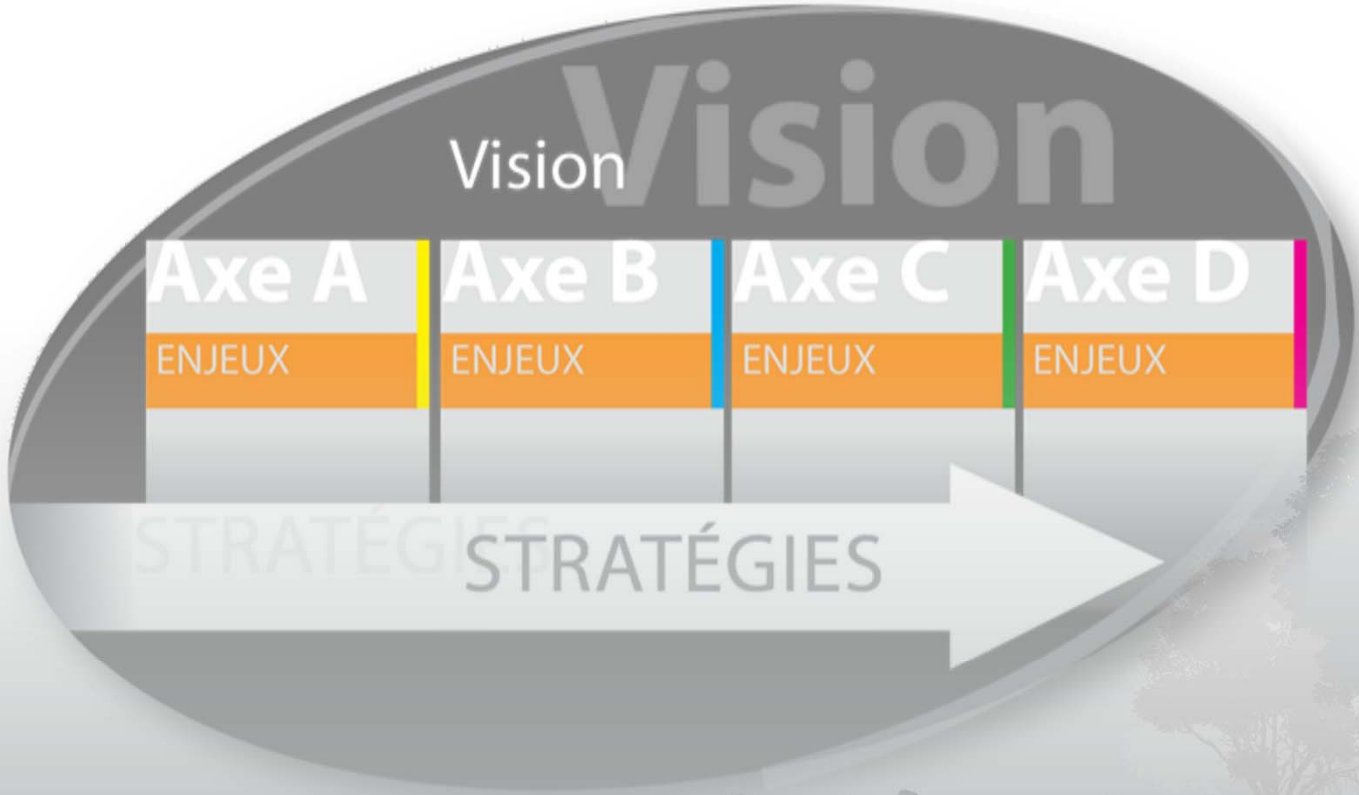

Nos forces au service du développement durable de la région!

Le Plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Le premier modèle d'intégration

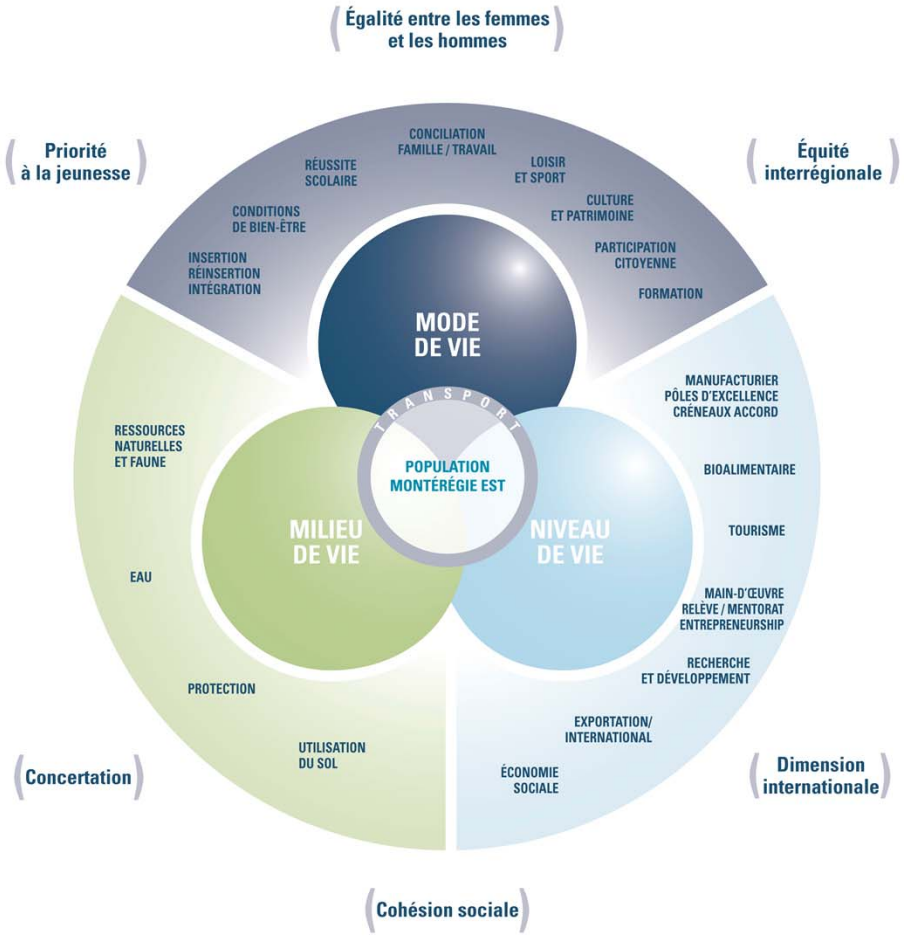

Nos forces au service du développement durable de la région!

Le Plan quinquennal de développement durable 2013-2018

Les axes et stratégies de développement

Approche d'intervention intégrée de la CRÉ

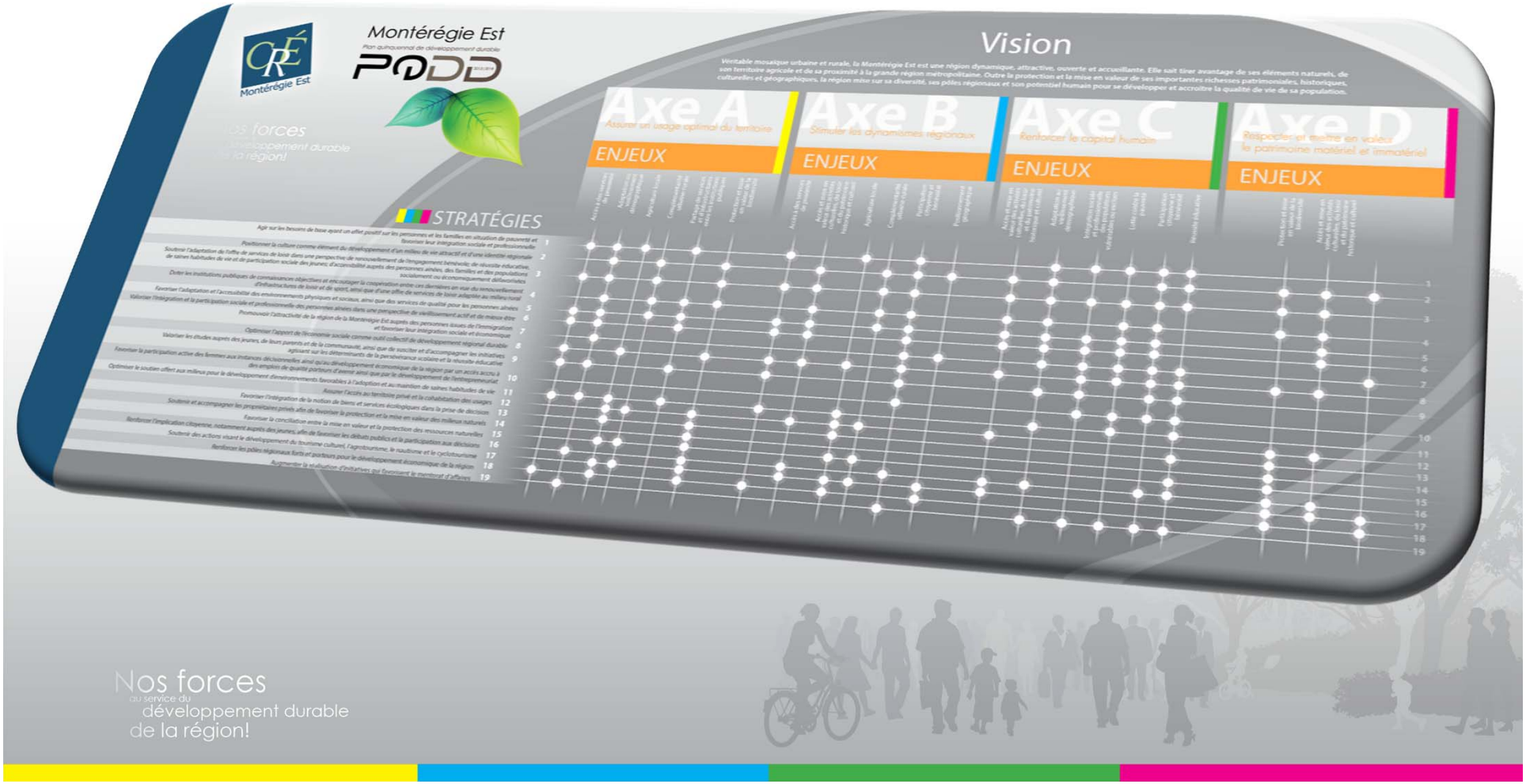

Axe A – Les stratégies

Assurer un usage optimal du territoire

1. Doter les institutions publiques de connaissances objectives et encourager la coopération entre ces dernières en vue du renouvellement d'infrastructures de loisir et de sport, ainsi que d'une offre de services de loisir adaptée au milieu rural.

2. Favoriser l'adaptation et l'accessibilité des environnements physiques et sociaux, ainsi que des services de qualité pour les personnes aînées.

3. Assurer l'accès au territoire privé et la cohabitation des usages.

4. Soutenir et accompagner les propriétaires privés afin de favoriser la protection et la mise en valeur des milieux naturels.

5. Favoriser la conciliation entre la mise en valeur et la protection des ressources naturelles.

6. Optimiser l'apport de l'économie sociale comme outil collectif de développement régional durable.

Axe B – Les stratégies

Stimuler les dynamismes régionaux

1. **Soutenir l'adaptation de l'offre de services de loisir dans une perspective de renouvellement de l'engagement bénévole; de réussite éducative, de saines habitudes de vie et de participation sociale des jeunes; d'accessibilité auprès des personnes ainées, des familles et des populations socialement ou économiquement défavorisées.**

2. **Optimiser l'apport de l'économie sociale comme outil collectif de développement régional durable.**

3. Favoriser l'intégration de la notion de biens et services écologiques dans la prise de décision.

4. **Renforcer l'implication citoyenne, notamment auprès des jeunes, afin de favoriser les débats publics et la participation aux décisions.**

5. Soutenir des actions visant le développement du tourisme culturel, l'agrotourisme, le nautisme et le cyclotourisme.

6. Renforcer les pôles régionaux forts et porteurs pour le développement économique de la région.

Axe B – Les stratégies

Stimuler les dynamismes régionaux

7. Encourager la réalisation d'initiatives qui favorisent le mentorat d'affaires.

8. Promouvoir l'attractivité de la région de la Montérégie Est auprès des personnes issues de l'immigration, favoriser leur intégration sociale et économique et encourager l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations culturelles harmonieuses.

9. Doter les institutions publiques de connaissances objectives et encourager la coopération entre ces dernières en vue du renouvellement d'infrastructures de loisir et de sport, ainsi qu'une offre de services de loisir adaptée au milieu rural.

10. Améliorer les conditions de vie des femmes de la Montérégie Est en favorisant leur participation active à la vie politique et sociale, ainsi qu'au développement économique par un accès accru à l'entrepreneuriat et à des emplois de qualité porteurs d'avenir.

11. Agir sur les besoins de base ayant un effet positif sur les personnes et les familles en situation de pauvreté et favoriser leur intégration sociale et professionnelle.

Axe C – Les stratégies

Renforcer le capital humain

1. **Agir sur les besoins de base ayant un effet positif sur les personnes et les familles en situation de pauvreté et favoriser leur intégration sociale et professionnelle.**

2. **Valoriser l'intégration et la participation sociales et professionnelles des personnes aînées dans une perspective de vieillissement actif et de mieux-être.**

3. **Valoriser les études auprès des jeunes, de leurs parents et de la communauté, ainsi que susciter et accompagner les initiatives agissant sur les déterminants de la persévérance scolaire et la réussite éducative.**

4. **Améliorer les conditions de vie des femmes de la Montérégie Est en favorisant leur participation active à la vie politique et sociale, ainsi qu'au développement économique par un accès accru à l'entrepreneuriat et à des emplois de qualité porteurs d'avenir.**

5. **Optimiser le soutien offert aux milieux pour le développement d'environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie.**

Axe C – Les stratégies

Renforcer le capital humain

6. **Soutenir l'adaptation de l'offre de services de loisir dans une perspective de renouvellement de l'engagement bénévole; de réussite éducative, de saines habitudes de vie et de participation sociale des jeunes; d'accessibilité auprès des personnes ainées, des familles et des populations socialement ou économiquement défavorisées.**

7. **Promouvoir l'attractivité de la région de la Montérégie Est auprès des personnes issues de l'immigration, favoriser leur intégration sociale et économique et encourager l'ouverture à la diversité et l'établissement de relations culturelles harmonieuses.**

8. Encourager la réalisation d'initiatives qui favorisent le mentorat d'affaires.

9. **Optimiser l'apport de l'économie sociale comme outil collectif de développement régional durable.**

Axe D – Les stratégies

Respecter et mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel

1. **Positionner la culture comme élément du développement d'un milieu de vie attractif et d'une identité régionale.**
2. Favoriser la conciliation entre la mise en valeur et la protection des ressources naturelles.
3. Soutenir des actions visant le développement du tourisme culturel, l'agrotourisme, le nautisme et le cyclotourisme.

Des éléments de réflexion

Les défis internes, externes et politiques

- Volonté de maintenir des ressources professionnelles dédiées
- Arrimage et complémentarité de ce qui descend
- Contexte actuel des finances publiques
- Attentes quant au mandat des CRÉ (chapitre de la décentralisation)
- Positionnement de la CRÉ par rapport au gouvernement (sectoriel) et par rapport au milieu (transversalité)
- Adhésion des milieux à notre approche de développement régional où la CRÉ est plus qu'un bailleur de fonds
- Concertation et mobilisation
- Développement d'une culture d'évaluation pour mesurer les impacts de l'intangible

Merci de votre attention!

Annie Morin, adjointe au développement

Pascale Vincelette, conseillère en développement régional | solidarité et inclusion sociale

www.monteregie-est.org

Nos forces au service du développement durable de la région!